

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 67 (1982)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

12

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 12, décembre 1982

Le Raiffeisen Messenger



Inauguration

Caisse Raiffeisen de Courroux-Courcelon

« Notre banque de demain » est en fonction !

C'est le samedi 23 mai 1982 qu'eut lieu la journée portes ouvertes de la Caisse Raiffeisen de Courroux-Courcelon. Bien préparée par le comité responsable et le gérant, M. Ritter, elle connut un franc succès auprès de la population des deux villages. C'est avec plaisir que les responsables donnèrent toutes les explications demandées aux sociétaires et clients présents ce jour-là au 258 de la rue du 23-Juin. Le bâtiment qui abrite les locaux de la « banque locale de demain » est solide, agréable à voir et il s'intègre parfaitement aux environs.

La cérémonie d'inauguration eut lieu en présence des autorités communales et paroissiales, de représentants des Caisses Raiffeisen avoisinantes, des invités, parmi lesquels on notait la présence de MM. F. Rossé, président de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen, P.-A. Beuchat,

réviseur, de l'office de révision de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, S. Menozzi, architecte, l'abbé Pierre, l'administrateur de la commune, des membres du Conseil de surveillance et du Comité de direction, sans oublier M. Luc Fleury, dernier membre fondateur de la Caisse Raiffeisen locale.

M. Menozzi, président, adressa quelques paroles de bienvenue sur le pas de la porte, avant de l'ouvrir avec fierté, afin que chacun puisse admirer les nouveaux locaux et l'agencement des guichets.

La partie officielle, quant à elle, se déroula au Restaurant de l'Ours. Après les discours d'usage, notamment de M. Schaller, maire, un repas mit un terme à cette sympathique manifestation, qui fera date dans l'histoire de la Caisse Raiffeisen de Courroux-Courcelon !

B. R./JLE ■

Votre Caisse Raiffeisen est-elle sur le point d'inaugurer de nouveaux locaux ?

Si tel devait être le cas, n'oubliez pas d'en informer la rédaction du MESSAGER RAIFFEISEN, afin que nous puissions en parler dans cette page « Inauguration » ! Vous trouvez notre adresse au bas de la page 3 !

Merci par avance de votre collaboration !



M. B. Ritter, gérant, prêt à accueillir sa clientèle avec le sourire !



Le bâtiment de la Caisse Raiffeisen de Courroux-Courcelon s'intègre parfaitement aux alentours.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs de

Joyeuses fêtes

et leur présentons nos

meilleurs vœux pour la nouvelle année

La rédaction du « MESSAGER RAIFFEISEN »

Editorial

La page qui se tourne

Le dernier numéro du « Messenger Raiffeisen » de cette année vous apporte une gerbe d'articles et d'informations diverses, à l'image de ce que fut 1982: les bonnes et les mauvaises nouvelles se sont succédé au fil des mois, pour chacun de nous.

Les Grisons, ce canton de montagnes, est connu loin à la ronde pour ses pistes de ski et ses charmantes stations. Le tourisme y fait vivre des milliers de personnes. Mais il est un aspect de ce canton bien moins connu: sa langue. Le romanche, notre quatrième langue nationale, sans efforts de notre part aussi, pourrait bien devenir une langue morte d'ici une dizaine d'années. Un aspect, presque un cri d'alarme, qui mérite notre attention.

Aux agriculteurs, nous n'apprendrons pas que l'UCPL (Union centrale des producteurs suisses de lait) vient de fêter son 75^e anniversaire. Mais à tous nos autres lecteurs, sur trois pages, nous leur présentons les origines et les buts de cette organisation faîtière, importante pour nous aussi, consommateurs.

Dernier éclairage de ce numéro: le reportage consacré au voyage en Finlande de cet été, organisé pour les sociétaires et clients Raiffeisen. Histoire de vous faire rêver un peu à ce pays des mille lacs, en attendant que le grand livre des années ne s'ouvre sur la page vierge marquée « 1983 »...

A toutes et à tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année!

Jean-Louis Emmenegger
Rédacteur responsable

Sommaire

Inauguration	2
Réflexions de fin d'année	4
Les Caisses Raiffeisen aux Grisons	5
L'économie du canton des Grisons	6
Le romanche: une langue menacée	8
Le 75 ^e anniversaire de l'UCPL	10
L'interview du mois	13
Chronique économique	14
Le savez-vous?	15
En Finlande avec les Voyages Raiffeisen	16
Nouvelles des Caisses affiliées	18
Opinions	19
Résultats du Concours international Raiffeisen pour la jeunesse 1981-1982	20
Nous avons lu pour vous	21
Humour... et mots croisés	22

Couverture: La Glogn près d'Ilanz (Grisons).
Photo S. Eigstler, Thoune.

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger
rédacteur responsable
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Administration

Service des abonnements
et des mutations d'adresses
case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/26 96 86

Impression

Imprimerie Corbaz S.A.
av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/62 47 62

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
place Bel-Air 2
1000 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Réflexions de fin d'année

Drogué ou Compagnon ?

J'ai assisté en septembre écoulé au Congrès annuel des écrivains-paysans qui s'est tenu dans la merveilleuse ville de Troyes, dans l'Aube.

Congrès sympathique, chaleureux, dont les membres ont siégé dans l'étonnante « Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière », avant de prendre leurs repas dans une autre demeure : celle des « Compagnons du Devoir ». Que de découvertes en quelques heures.

Troyes tout d'abord, cité médiévale ayant conservé intacts ses vieux quartiers, lesquels vous séduisent au premier coup d'œil. La « Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière » ensuite, dont le musée vaut le déplacement. Et enfin, dernière découverte, tout aussi importante que les deux premières : la « Maison des Compagnons du Devoir ».

Si je m'arrête sur cette dernière avec plus d'insistance, c'est bien pour saluer la jeunesse habitant cette demeure, jeunesse qui nous a accueillis avec une chaleur, avec un enthousiasme merveilleux.

Les Compagnons du Devoir, ces jeunes qui ont l'amour de leur métier, l'apprenant dans cet esprit, désirant s'épanouir par lui.

Nous avons tous été subjugué par leur élan de générosité, non seulement à préparer les repas, mais à les servir ensuite avec une amabilité qu'on ne rencontre pas toujours dans nos restaurants.

La place me manque ici pour dire le bien que j'en pense.

Mais, cette découverte, cette rencontre m'ont fait songer du même coup à une autre jeunesse qui occupe trop souvent, à mon avis, la « une » des journaux : celle des drogués. A telle enseigne que je me suis interrogé s'il ne serait pas judicieux, opportun, de la part de nos quotidiens, d'ouvrir plus largement leurs colonnes à cette jeunesse qui prépare son avenir avec foi et conviction au détriment de celle qui s'en moque éperdument.

Car une chose est certaine. A vouloir signaler à coups de grands titres les méfaits de la drogue au travers des arrestations et des jugements, on ne fait qu'attiser la curiosité de ceux qu'elle concerne tout d'abord et des autres ensuite qui sont prêts à se laisser prendre dans ses filets. Gommer la drogue des colonnes rédactionnelles serait déjà un premier remède pour la combattre.

Et, remplacer le contenu de ces mêmes colonnes par des articles signalant l'idéal d'une autre jeunesse, infiniment plus nombreuse, ce serait lui rendre un juste hommage et, du même coup, attirer l'attention des gars hésitant à faire leur choix.

Plus facile à écrire qu'à réaliser diront certains. Possible. Mais, puisque le monde est en quête de remèdes pour lutter contre ce fléau, c'en est un que je propose à nos rédactions.

A.-L. Chappuis
Ecrivain-paysan

NOËL des classes

Est-ce l'approche de la Nativité qui ravive en moi de lointains souvenirs ? Au village, on célébrait Noël en classe d'abord, puis dans la grande salle de gymnastique pour toute la population. Dans la première semaine de décembre, parfois même avant, chaque maître et maîtresse élaborait un programme de choix : chants, poésies, sketches, monologues, saynètes, ballets, comédies. Le maître de la classe supérieure, comme on l'appelait alors, composait pour la circonstance de petites revues évoquant avec humour les événements spéciaux de la classe et du village durant les trois mois écoulés. Toute cette préparation nécessitait bon nombre de répétitions, même en dehors des heures scolaires.

Prélude à la grande fête du soir : le Noël en classe. Un groupe d'élèves, comité en herbe, avait pleine latitude pour tout organiser. Quel branle-bas ! Sur le bureau,

autour de l'arbre abondamment garni, étaient disposés les cadeaux destinés à l'instituteur. Au tableau noir, de beaux dessins aux vives couleurs encadraient les souhaits de Noël. La salle était décorée de guirlandes, de faisceaux de fleurs, de petits drapeaux. A l'heure « H », le régent frappait à la porte et faisait son entrée solennelle sous une salve

d'applaudissements. Illumination du sapin, récitation d'un compliment gentiment tourné, dépaquetage des cadeaux et mise en train de nombreux jeux, sans omettre celui des gages, le préféré. Lecture, naturellement, de belles histoires. A plusieurs reprises, le maître procédait à une abondante distribution d'oranges, de mandarines, de

cacahuètes, de bonbons. L'ambiance chaleureuse, quelque peu désordonnée, fatigante aussi, ne faisait que croître.

Le soir, fête de Noël, offerte par les enfants à toute la population. La salle de gymnastique était remplie comme un œuf par un auditoire avide d'assister aux productions qui se succédaient de l'école enfantine jusqu'aux classes supérieures. Le public, réceptif et bienveillant, applaudissait à tout rompre. Parfois, un geste gracieux d'un tout petit, un accroc, une reprise, une hésitation, un blanc ; tout cela était fort sympathique. Pour terminer, le président de la Commission scolaire s'ingéniait à trouver les mots du cœur pour remercier le personnel enseignant et les élèves. Cette attachante tradition locale, unanimement appréciée, a disparu aujourd'hui. Pourquoi ne pas la regretter ?

(Pi.) ■

Photo Ch. Sonderegger



Les Caisses Raiffeisen dans le canton des Grisons

*Dr Gion Clau Vincenz, Dr ing. agr.,
membre du Conseil d'administration de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, Coire*

Un canton de montagnes

Lors du recensement de 1980, on enregistra dans le canton des Grisons 164 641 habitants, soit 2555 de plus qu'en 1970. Avec sa superficie de 7105,89 km², notre canton se caractérise par la plus faible densité de population de tous les cantons suisses. Près de 41 000 personnes (des 75 000 personnes actives) travaillent dans le secteur des services (tourisme inclus bien sûr) et près de 6100 dans le secteur agricole. En l'espace de cinquante ans, le canton des Grisons, d'agricole qu'il était, est devenu un canton à vocation touristique. Un changement, d'ailleurs, qui a transformé les coutumes et les habitudes de la plupart de ses habitants.

215 communes

La configuration du territoire du canton, fortement coupé par les massifs montagneux, n'a pas permis la formation de grandes agglomérations. Au contraire, elle a engendré la création de quantité de petites communes: pas moins de 155 communes comptent moins de 500 habitants!

La mécanisation et l'agrandissement des surfaces des domaines agricoles n'ont pas seulement réduit le nombre de personnes employées dans le secteur agricole, mais aussi mis en danger l'existence même des petites communes vivant selon le principe de l'autonomie.

Un terrain difficile pour les Caisses Raiffeisen

Dans le canton des Grisons, le développement du secteur agricole a été très fortement modelé par les coopératives. Très vite, de bons résultats furent notamment enregistrés par des coopé-



Le bâtiment de la Caisse Raiffeisen d'Igis (GR).

ratives d'élevage de bétail, d'assurance pour le bétail et des coopératives agricoles de montagne. Cette expérience pratique acquise dans le domaine de la coopération aurait pu laisser croire que la coopérative selon le système Raiffeisen allait trouver un terrain idéal pour s'implanter et se développer. En réalité, l'idée de la coopérative d'épargne et de crédit eut quelques difficultés à se concrétiser dans les communes montagnardes des Grisons.

La fondation de la première Caisse Raiffeisen eut lieu en 1906 à Brusio, une commune située à la frontière italienne. En 1925, elle fut fermée. De 1910 à 1930 se créèrent 6 Caisses Raiffeisen, lesquelles sont actuellement encore en pleine activité. Dès l'amorce de la crise économique des années trente, l'idée de la coopérative d'épargne et de crédit s'estompée.

Dès 1930, l'idée Raiffeisen se propagea à nouveau dans les Grisons, et de 1930 à 1960, ce ne sont pas moins de 78 Caisses Raiffeisen qui se créèrent. Actuellement, le canton des Grisons compte 103 Caisses Raiffeisen. C'est en 1935 que fut créée la Fédération des Caisses Raiffeisen des Grisons, démontrant ainsi que malgré les difficultés mentionnées, l'idée de la coopérative d'épargne et de crédit avait

réellement pris pied dans le canton.

Si l'affirmation selon laquelle la Caisse Raiffeisen est la «banque du village» ou la «banque locale aux prestations de services adaptées aux besoins des habitants» est correcte, elle concerne bien justement la plus grande partie des communes de montagne des Grisons. Parmi les 103 Caisses Raiffeisen grisonnes, 68 sont situées dans des communes de moins de 500 habitants. Cette proportion se retrouve aussi dans le total des bilans: 44 Caisses ont un bilan allant de Fr. 800 000.— à Fr. 3 000 000.— et seules 5 Caisses Raiffeisen affichent un bilan supérieur à Fr. 20 000 000.—.

Le mouvement Raiffeisen aux Grisons est donc fier d'avoir pu s'établir très tôt dans la plupart des communes à vocation touristique. Ces Caisses Raiffeisen ont, dès le début, pu profiter du développement du secteur touristique et maintenir leurs positions malgré la concurrence des autres instituts bancaires.

Raiffeisen: une alternative

Le développement économique de plusieurs régions des Grisons a été, dès l'après-guerre, en grande partie façonné par les investissements «extérieurs» (car

provenant de l'extérieur du canton) et par ceux des autorités du canton effectués au titre de l'aide régionale au développement. Dans plusieurs cas, la croissance a pris des dimensions qui, pour ces régions montagnardes, sont plutôt atypiques. Ainsi, les appels à une croissance modérée, voire à la croissance zéro, sont-ils devenus de plus en plus nombreux. Ici se pose, bien sûr, la question du fameux «juste milieu». Il faut, pensons-nous, que le développement soit choisi et décidé par les habitants des communes, sur la base de leurs propres besoins et initiatives. Ce retour au principe «qui habite décide» et à la responsabilité communale a fait que l'idée de la coopérative d'épargne et de crédit a supplanté l'idée de l'«aide extérieure», très souvent incontrôlable.

Dans ce contexte, l'idée Raiffeisen est à nouveau des plus actuelles dans ces régions de montagnes encore promises à connaître un développement économique certain. Ce qu'il faut, cependant, c'est adapter le plus rapidement possible les méthodes de travail de nos Caisses et les prestations de service aux demandes et aux goûts spécifiques de nos sociétaires et clients. Le fait que nos Caisses Raiffeisen aient créé leur propre «fonds de formation», alimenté chaque année par leurs cotisations, prouve que la volonté de renforcer leur capacité concurrentielle est bien présente. Les Caisses Raiffeisen les plus importantes sont conscientes de leurs responsabilités et dès lors sont également disposées à verser de plus importantes cotisations. La solidarité étant à la base de la «responsabilité solidaire» que nous connaissons tous bien, nous pouvons envisager à l'avenir plusieurs nouvelles activités au sein de l'institution Raiffeisen aux Grisons. ■

L'économie du canton des Grisons

Jean-Jacques Friedli, Département de l'intérieur et de l'économie publique, Coire

En guise d'introduction, nous nous permettons de citer H. Rougier, professeur à l'Université de Grenoble (dans son livre «Les hautes vallées du Rhin»): «Les Grisons: pour une grande partie des Français, un canton suisse ignoré... Combien de personnes n'en découvrent l'existence que lorsque d'autres qui le connaissent les en entretiennent?». Il est vrai que, souvent, «le remplacement du nom du canton par celui des stations les plus réputées que sont Davos ou Saint-Moritz, permet déjà de mieux situer cet espace...». Ceci est d'autant plus regrettable que notre canton est, à cause des particularités qu'il offre, peut-être le canton le plus intéressant de toute la Suisse.

Parlons tout d'abord des langues. On sait que le romanche, quatrième langue nationale, ne s'apprend qu'aux Grisons: presque 22% de la population grisonne est de langue maternelle romanche — 68 des 213 communes ont une majorité linguistique romanche. Ce qui est moins connu, c'est le fait que le romanche est enseigné, dans ces 68 communes, à l'école. Souvent, on oublie aussi que le canton des Grisons est trilingue, sa partie sud étant italienne. Il s'agit de la vallée de Poschiavo, de la Bregaglia, de la Mesolcina et de la Calanca, au total 25 communes.

Les Grisons, surnommés le «Pays des 150 vallées» à cause du grand nombre de vallées, présentent plusieurs aspects intéressants. En ce qui concerne la superficie, c'est le plus grand des cantons suisses. Avec 25 417 hectares, Davos est la commune la plus grande du canton, alors que la plus petite, Pratval, ne compte que 74 hectares. La commune d'Avers est située à 1963 mètres. De ce fait, c'est la commune la plus haute de Suisse et même d'Europe. A une hauteur de 297 mètres se trouve Roveredo, commune la plus basse du canton.

Evolution démographique

En dix ans, la population du canton des Grisons a augmenté de 1,6% (Suisse: 1,5%). Cependant, l'évolution diffère d'une région à l'autre. Si quatre des régions économiques peuvent enregistrer un accroissement de la population de 4543 habitants, le reste du canton a subi une diminution de 1988 habitants. On peut donc constater une immigration dans les centres dont l'ampleur aug-

mente, ceci au détriment des régions peu développées.

L'immigration très accentuée vers les centres est la conséquence directe de l'offre d'emplois et d'une infrastructure suffisante: ces centres peuvent être touristiques (tels l'Engadine) ou alors profiter de l'existence soit d'une importante branche d'industrie, soit d'activités de service. Coire et les communes environnantes (le «Bündner Rheintal») sont un exemple de cette deuxième possibilité.

D'autre part, les communes subissant une émigration sont caractérisées par des communes souvent très petites avec une tendance au vieillissement de sa population, sans développement touristique. Bien entendu, ce sont les 45 communes comptant moins de 100 habitants qui sont les plus concernées par cet état de choses.

Problèmes fondamentaux

Les Alpes formant une barrière naturelle entre le sud et

le nord, les Grisons ont à affronter de nombreux problèmes pour la création et l'entretien d'un réseau de trafic efficace. La topographie du canton exige très souvent des solutions coûteuses. Avec presque Fr. 380.— par habitant, les Grisons se trouvent à la tête du classement des cantons en ce qui concerne les dépenses pour l'entretien des routes, la moyenne suisse étant de Fr. 165.— seulement.

Les transports publics ne sont pas intégrés aux CFF. Les stations touristiques ne sont accessibles que par les Chemins de fer rhétiques, chemins de fer à voie étroite dont la gare principale est à Coire. Le voyageur se voit donc dans l'obligation de changer de train pour atteindre son but dans le canton. L'accès au réseau de transport international s'avérant difficile, l'établissement d'une industrie se heurte à un obstacle qui ne facilite pas les choses. En outre, il ne faut pas oublier l'autre aspect: c'est la topographie qui offre au canton ses atouts touristiques et qui font de lui la région touristique par excellence.

Evolution démographique de 1970 à 1980

Régions	Population		Variations	
	1970	1980	absolues	en %
Churer Rheintal	55 435	59 048	+ 3613	+ 6,5
Surselva	23 231	22 893	— 338	— 1,5
Heinzenberg-Domleschg	8 159	8 428	+ 269	+ 3,3
Hinterrhein	2 503	2 296	— 207	— 8,3
Mittelbünden	9 064	8 933	— 131	— 1,4
Schanfigg	4 465	4 413	— 52	— 1,2
Prättigau	12 770	12 467	— 303	— 2,4
Davos	10 238	10 468	+ 230	+ 2,2
Engiadina bassa - Val Müstair	8 085	8 085	—	—
Oberengadin	14 426	14 857	+ 431	+ 3,0
Bregaglia	1 484	1 395	— 89	— 6,0
Poschiavo	4 907	4 552	— 355	— 7,2
Moesano	7 319	6 806	— 513	— 7,0
Ensemble du canton	162 086	164 641	+ 2555	+ 1,6

Agriculture

On peut dire que, dans le passé, les Grisons étaient un canton agricole. Or, dans les dernières 40 années, et surtout depuis 1955, l'agriculture grisonne subit une nette régression. En 20 ans, le pourcentage d'employés agricoles est tombé de 32 à 8% du total des personnes actives. Le nombre d'entreprises agricoles a diminué de 41% durant la même période. En plus, une diminution de la surface agricole à la suite de l'accroissement de la surface des terrains à bâtir et de l'aménagement du réseau routier peut être constatée.

Industrie, arts et métiers

La moyenne de neuf personnes occupées par établissement est plutôt faible pour ce secteur économique. Dans l'ensemble, ce secteur est donc dominé par les petites entreprises occupant moins de quinze personnes. Il convient toutefois d'ajouter que, du total de 1567 entreprises recensées dans ce secteur, trente-quatre ont un effectif d'employés dépassant la limite des 100 personnes, dont huit avec 200 à 500 personnes et une seule avec environ 2000 employés (usines d'Ems qui produisent des matières synthétiques).

Ce bref aperçu permet de constater que notre canton ne peut être qualifié de région industrialisée, exception faite en première ligne de la vallée du Rhin aux environs de Coire (le «Bündner Rheintal») et, d'autre part, de la Mesolcina, région voisine au canton du Tessin. Les raisons en sont les avantages d'emplacement qu'offrent ces régions comparées avec le reste du canton.

L'analyse de ce secteur resterait incomplète si nous ne mentionnerions pas la production d'énergie hydroélectrique, avec ses effets favorables surtout sur le plan fiscal; du côté de l'emploi, cette branche économique ne revêt qu'une



*De Flims, un téléphérique monte au Grauberg (2228 m).
A l'arrière-plan, les Tschingelhörner.*

Photo ONST

importance plutôt mineure sur le plan cantonal. Sa valeur, à cet égard, reste limitée aux régions concernées.

Construction

En parlant des problèmes fondamentaux que notre canton doit affronter, nous avons déjà mentionné le génie civil. En ce qui concerne la construction d'habitations, elle est souvent étroitement liée à l'évolution touristique. Cela explique la hausse qu'a connu l'industrie du bâtiment au cours des dernières années. En 1981, la moyenne par habitant était de Fr. 8208.— pour le total des constructions exécutées, dont Fr. 3471.— pour la construction d'habitations. Nous réalisons l'importance de celle-ci surtout dans les centres touristiques, si nous comparons ces montants aux chiffres suisses qui sont de Fr. 4254.— pour le total des constructions, respectivement Fr. 1869.— pour la construction d'habitations. Toutefois, cette hausse ne peut être que passagère. Le niveau élevé du taux hypothécaire ainsi que

l'évolution des prix dans le domaine de la construction auront certainement des effets négatifs. Dans ces conditions, les entreprises ne sont pas prêtes à (ou ne peuvent pas) investir. Il en est de même pour l'Etat.

Tourisme

L'importance majeure du secteur tertiaire dans le canton s'explique par le tourisme, qui non seulement offre un emploi à 17% de la population active, mais apporte aussi environ le 50% du produit intérieur brut. Il faut ajouter que dans le 17% de la population active mentionné ne sont pas incluses toutes les autres professions ou activités plus ou moins liées au tourisme (tels que les ouvriers travaillant à l'entretien des pistes de ski, les employés des téléphériques, etc.).

De ce fait, il importe que les données de base — cours de change du franc suisse, taux d'inflation suisse comparé à celui des pays voisins et situation économique — soient optimales. Toutefois, il faut souligner que l'influence d'une baisse conjoncturelle n'est pas

aussi importante que l'on pourrait croire. En effet, le tourisme réagit plutôt lentement à des difficultés d'ordre conjoncturel. Ces réflexions nous permettent de mieux comprendre l'évolution du tourisme des étrangers en 1981, année non sans problèmes économiques pour nos voisins. Malgré des conditions défavorables, la statistique put enregistrer un accroissement des nuitées de l'ordre de 8% par rapport à l'année précédente en ce qui concerne les touristes étrangers.

Si la préférence est donnée au tourisme hivernal — le 60% du total des nuitées est compté dans les mois d'hiver — cela est la conséquence des attractions qu'offre notre canton dans le domaine des sports d'hiver. D'ailleurs, la demande de la clientèle va dans le même sens: elle attend de la région touristique grisonne un choix très vaste d'infrastructures en rapport avec ce genre de loisirs, ce qui ne va pas toujours sans poser des problèmes aux communes concernées.

Dix ans pour sauver le romanche

Jean-Jacques Furer

En raison du développement de la situation économique en territoire romanche, la moitié de la population actuelle de ce territoire n'est pas romanche, soit qu'elle n'a pas appris cette langue, soit qu'elle l'a oubliée. D'autre part, l'émigration touchant surtout les jeunes, et avant tout les jeunes des villages les plus romanches parce que ces villages sont aussi en général les plus isolés et les plus pauvres, on peut calculer qu'il manquait en 1970, en comparaison avec le reste des Grisons, un tiers des Romanches de 15 à 40 ans. Malgré une natalité apparemment plus forte qu'ailleurs, cet énorme « trou » se répercutait à la génération suivante, puisqu'il manquait 8% des enfants nés entre 1960 et 1965, et déjà le double de ceux nés entre 1965 et 1970. Si cette progression a continué de la même façon, en 1981, c'est la moitié des enfants romanches qui manque. De plus, en raison du brassage de population, près de la moitié des Romanches mariés ont un conjoint alémanique. On peut donc

s'attendre à ce que la moitié de ces enfants romanches, déjà peu nombreux, soient bilingues. Enfin, comme ce sont surtout des familles jeunes qui viennent s'installer en territoire romanche, elles ont souvent plus d'enfants que la population romanche vieillie, et ces enfants n'ont bien sûr pas le romanche comme langue maternelle. En résumé, on a donc une population future composée en majorité de jeunes de langue étrangère, et d'une minorité dont seule la moitié est — théoriquement — monolingue romanche.

Mais il convient maintenant de rappeler que le romanche n'est pas utilisable dans les contacts avec l'administration fédérale, et qu'il n'est en fait langue officielle que de troisième catégorie dans les Grisons. Même les communes les plus romanches, et officiellement monolingues romanches, sont en pratique bilingues. L'école romanche n'est romanche, au mieux, que pendant les trois premières années de scolarité. Les jeunes Romanches n'apprennent donc les concepts de la vie

moderne qu'en allemand, ce qui les oblige à penser en allemand pour s'exprimer sur un nombre toujours plus grand de sujets et les amène à croire que leur langue ne sert décidément pas à grand-chose. La presse, la radio, la télévision et toute l'ambiance des vallées romanches sont essentiellement alémaniques.

Les enfants de couples romanches eux-mêmes, baignés d'alémanique dès leur naissance, sont donc en réalité déjà bilingues avant même de commencer l'école, et j'ai pu constater qu'il suffit d'un bref séjour dans une région alémanique pour les faire passer à l'allemand comme langue principale. Quant aux enfants de couples bilingues, il est évident que leur romanche sera dans la plupart des cas surtout passif.

Dans ces conditions, croit-on réellement qu'un petit quart d'enfants bilingues vont pouvoir provoquer l'assimilation au romanche d'une majorité alémanique qui a tant de raisons de croire le romanche parfaitement inutile? Croit-on même réellement qu'ils vont

Pour en savoir davantage

Publication de rapports, requête adressée au Conseil fédéral, interventions au Conseil national et au Conseil des Etats, lettres aux conseillers fédéraux, conférences de presse, conférences publiques, etc.: depuis quelques mois, les défenseurs du romanche sont très actifs. Ils le sont d'autant plus que le temps presse si l'on veut maintenir une Suisse culturellement riche et équilibrée par le romanche.

Ci-après, nous indiquons quelques références et adresses utiles à tous ceux qui aimeraient approfondir le problème de notre quatrième langue nationale et de son avenir:

- «Requête au Conseil fédéral», 1980, Editions Ligia Romontscha/Lia Rumantscha, Via Plessur 47, 7000 Coire, (081) 22 44 22.
- «La mort du romanche ou le commencement de la fin pour la Suisse», 1981, J.-J. Furer, Editions Institut de Cuors Retoromontschs, Rumein, 7131 Degen (GR), tél. (086) 6 11 28.
- «Romanche: du bilinguisme à la fin de la discrimination», J.-J. Furer, Editions Fundaziun Retoromana Placi e Spescha, 7031 Laax (GR).

JLE ■

Vue de Thusis, à l'entrée nord de la Via Mala.

Photo ONST



«Les Romanches sont aujourd'hui en minorité sur leur propre territoire, où ils ne sont plus que le 47,3% de la population (et 22% pour l'ensemble des Grisons). Avant 1990, les germanophones seront en majorité dans le territoire romanche.»

encore transmettre à leurs propres enfants une langue qu'ils savent eux-mêmes plus mal que l'allemand?

A part les enfants de quelques idéalistes et autres retardataires, la génération qui naîtra après l'an 2000 en territoire romanche sera donc alémanique, même si une petite partie en comprendra encore vaguement le romanche. Et cette génération, une fois adulte, ne reviendra plus au romanche, car ce n'est pas à 20 ans que l'on change de langue maternelle. Le romanche ne sera alors plus parlé que par des adultes et des vieillards, dont il suffira d'attendre la disparition pour signer l'acte de décès de la quatrième langue nationale.

Ainsi, nous sommes au tout

dernier moment où il est encore possible de changer le cours des choses. Si l'on veut sauver le romanche, ce sont les enfants actuels, ceux à naître ces toutes prochaines années, qu'il faut convaincre de transmettre le romanche aux enfants qu'ils auront.

Mais on ne pourra pas les en convaincre avec de simples belles paroles et de petites tapes d'encouragement sur l'épaule. Une population dans son ensemble ne conservant que ce qui lui est encore utile de son patrimoine, le seul moyen de sauver le romanche, c'est de lui rendre l'utilité et la dignité de langue qu'il n'a plus.

Pour cela, il faut et il suffit de donner enfin au roman-

che la position qui lui revient de droit, égale à celle des autres langues nationales. C'est-à-dire, principalement et en bref:

- faire du romanche une langue officielle de la Confédération et une langue véritablement officielle des Grisons;
- déterminer et garantir le territoire du romanche comme la Confédération garantit déjà en pratique les frontières des trois autres domaines linguistiques entre eux;
- créer un système scolaire complet en romanche, jusques et y compris la maturité, des écoles professionnelles romanches et une petite université romanche;

— créer une société romanche de radio et de télévision, même avec des moyens plus réduits que ceux de la Suisse italienne, et avant tout créer des programmes riches et variés pour les enfants.

Ce programme doit être réalisé en totalité: toutes les mesures se complètent les unes les autres pour sauver le romanche, de la même façon que seul un violon entier permet de jouer du Vivaldi.

Et ce programme doit être réalisé très vite, disons dans les dix ans à venir, au maximum, car c'est sur les enfants de cette décennie qu'il doit agir, et ce pendant qu'ils sont encore enfants!

■

Romanches: une discrimination étouffante

Dans notre Suisse libre et démocratique, cette Suisse que nous donnons si volontiers en exemple au monde, 50 000 de nos compatriotes subissent une discrimination que l'on voudrait n'imaginer qu'à l'extérieur de nos frontières: les Romanches n'ont pas le droit de s'adresser dans leur propre langue à l'administration et au gouvernement de leur propre pays; ils n'ont pas le droit de passer la maturité et d'étudier dans leur propre langue, et ils n'ont pas de radio et de télévision propres, à peine quelques rares émissions d'un niveau culturel plus que modeste. Ils n'ont ainsi guère de possibilités de parler et d'entendre leur langue en dehors du strict cercle familial, et pratiquement aucune de s'en servir pour leur formation professionnelle ou leur enrichissement culturel.

Cette discrimination est en train de causer la disparition du romanche — notre quatrième langue nationale. Les Romanches n'ont en effet tout simplement pas ou plus la force de continuer à maintenir leur langue, alors que l'allemand domine et leur est presque partout d'autant plus indispensable que, en raison de leur semi-analphabétisme en romanche, ils sont contraints de penser et d'exprimer en allemand tous les concepts de la vie moderne. Mais au-delà de la menace de mort qu'elle fait peser et de l'appauvrissement de notre héritage culturel qu'elle provoque, cette discrimination est aussi une atteinte intolérable à l'image de la Suisse, à notre idéal d'égalité et d'unité dans la diversité.

Il est heureusement encore temps pour sauver notre «quart lungatg», et avec lui notre idéal national. Mais tout juste: l'étude des statistiques officielles permet de prévoir que la prochaine génération romanche sera aussi probablement la dernière, si l'on ne prend pas immédiatement toutes les mesures nécessaires pour redresser la situation.

Ce n'est toutefois pas avec de simples subventions que

l'on obtiendra ce redressement. Au contraire, des subventions, quel que soit leur montant, ne peuvent être ici que des palliatifs, et auront même plutôt pour effet de développer chez les Romanches une mentalité d'assistés publics sans espoir pour leur langue et encore plus convaincus de l'inutilité de la maintenir.

Ce qui est nécessaire, c'est tout simplement la justice, une justice générale vis-à-vis du romanche. Les enfants romanches d'aujourd'hui, presque les derniers enfants romanches, doivent pouvoir grandir avec le sentiment de l'utilité et de l'égalité de leur langue, pour que tout naturellement ils la conservent et la transmettent aux enfants qu'ils auront eux-mêmes.

Il faut donc, entre autres, reconnaître le romanche langue officielle de la Confédération, comme le sont déjà les trois autres langues nationales, et créer un système scolaire romanche complet (y compris une université «de poche») et une radio et une télévision romanches indépendantes. Certes, cela va coûter quelque chose, et c'est bien là ce qui effraye nombre de politiciens. Mais la justice peut-elle dépendre de considérations financières? Peut-on renoncer pour quelques millions à défendre, ou plutôt à réaliser enfin l'idéal national que la Suisse s'est choisi?

C'est de cela que le peuple suisse doit bien se rendre compte: la défense, AUJOURD'HUI, non seulement du romanche, mais de toute la richesse culturelle qui existe présentement en Suisse ou qui pourrait s'y développer avec un peu de soin, cette défense est au moins aussi importante que la préparation d'une FUTURE défense militaire des frontières, qui, elle, ne sera que PEUT-ÊTRE un jour nécessaire, mais pour laquelle on dépense sans compter, année après année.

J.-J. Furer

(article paru le 12.12.81 dans la «Berner Zeitung»)

Le 75^e anniversaire de l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL)

C'est le 29 octobre 1982 que s'est déroulée à Berne la journée commémorative des 75 ans de l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) dans le cadre d'une assemblée extraordinaire des délégués. Les nombreuses allocutions prononcées à cette occasion n'ont pas manqué de rappeler l'objectif principal de l'UCPL, à savoir la sauvegarde du revenu du producteur de lait par l'obtention du meilleur prix possible et la commercialisation moderne du lait et des produits laitiers dans notre pays.

Un peu d'histoire

C'est au début du siècle, en 1907 plus exactement, que l'UCPL a été fondée, dans le but de réunir les producteurs de lait de diverses régions déjà regroupés en « fédérations laitières régionales ». Celles-ci avaient été créées pour garantir aux agriculteurs un prix équitable du lait. Mais la fondation de l'UCPL devenait urgente à cette époque, car certains acheteurs tentaient de dresser les fédérations régionales les unes contre les autres. Une fois créée, l'UCPL pouvait, grâce à sa structure suisse, assurer à ses membres et à l'agriculture suisse tout entière un prix du lait qui corresponde aux frais de production et à sa valeur nutritive. Pour davantage de « détails historiques », nous vous invitons à lire le texte « Les 75 ans d'histoire de l'UCPL » publié en page 11 de ce numéro.

Des tâches nombreuses

Outre la mission permanente définie ci-contre, l'UCPL remplit plusieurs tâches à caractères économique et technique. Nous avons pensé qu'il était intéressant de les présenter brièvement à nos lecteurs :

- L'UCPL participe activement à la préparation des dossiers relatifs aux demandes de contributions en faveur de l'amélioration des structures des fromageries, en collaboration avec les fédérations laitières intéressées.

- Consciente du fait que l'écoulement du lait et des produits laitiers dépend de la qualité, l'UCPL suit de très près ce problème, par le biais de son Inspectorat laitier et de l'Inspectorat des marques de l'UCPL.

- Son département commercial s'occupe spécialement de la promotion du lait et des produits laitiers. Ses

actions dans ce domaine sont nombreuses : étude du marché, conseils dans le secteur ménager, cours pour maîtresses ménagères, mise en place de stands de dégustations et de démonstration dans les foires, comptoirs et expositions, fromagerie de démonstration itinérante, etc.

Ajoutons à cela les activités publicitaires suivantes :

- La participation à la Journée internationale du lait, en collaboration avec les fédérations laitières.

- Remise du Prix international de l'alimentation moderne créé en 1967.

- Participation à des manifestations sportives (Coupe Cristallina, etc.).

- L'organisation de campagnes de publicité pour le beurre, la crème, le lait, etc., l'élection de la « Reine du lait ».

- Mise à disposition de documentation et de matériel publicitaire.

- Rédaction du « Milch-Lait-Latte Information » destiné aux consommateurs.

- Rédaction de publications ou de recettes. Le « Livre du beurre » édité en

1980 a connu un très grand succès. Une troisième édition est en préparation.

Coordination

L'UCPL entretient de fréquents contacts avec d'autres organisations similaires à l'étranger, telles par exemple la Fédération internationale de laiterie ou les associations sœurs d'autres pays. Elle participe régulièrement aux réunions de l'OCDE (groupe laitier) ou de la CEA.

Enfin, l'UCPL collabore avec diverses organisations laitières nationales. Citons la Butyra, l'Union suisse du commerce de fromages S.A., la Commission de spécialistes du lait, la Commission suisse du lait, la Commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture.

Dans le secteur du commerce extérieur, l'UCPL suit de très près la situation. Elle intervient, si nécessaire, pour une adaptation des taxes sur les fromages importés, ou pour le relèvement des suppléments à la frontière sur les huiles et graisses importées, afin que

« Considérée globalement, la consommation de lait et de produits laitiers est légèrement en hausse. Elle atteint 460 kg par habitant, ce qui, au regard des résultats enregistrés dans les autres pays, constitue une des moyennes les plus élevées. »

M. F. Hofmann, directeur de l'UCPL



Combien de lait voulez-vous, Madame?

Photo archives UCPL



le beurre ne soit pas désavantagé par rapport à la margarine.

Tâches de droit public

M. Honegger, conseiller fédéral, a quant à lui rappelé dans son discours du 29 octobre les tâches de droit public que doit remplir l'UCPL, notamment celle d'assurer le ravitaillement quotidien de la population en lait.

En étroite collaboration avec les services fédéraux concernés et les fédérations régionales, l'UCPL a notamment pour devoirs:

- Le captage du lait commercial (veiller à un approvisionnement régulier et économique du pays).
- L'approvisionnement en lait de consommation.
- La transformation rationnelle du lait.
- La fixation des prix.
- Le règlement suisse de livraison du lait (contrôle de l'application).
- Les contrôles et rapports sur les livraisons et l'utilisation du lait.
- La perception des taxes.
- Le contingentement laitier.

Selon certains responsables, ces tâches de droit public que doivent remplir l'UCPL et ses sections ne facilitent pas toujours le travail de ceux qui s'occupent de défense professionnelle. Mais l'UCPL, étant le maître des opérations, et sur la

base des nombreux avis et expériences enregistrés, peut agir en conséquence et proposer des idées et des alternatives en cas de besoin. De plus, l'UCPL, de par sa structure, est proche des producteurs: ses nombreuses sources d'information lui permettent d'être sans cesse au courant de l'évolution de la situation «à la base».

Organisation faitière efficace

L'UCPL emploie, dans ses services administratifs basés à Berne, environ 120 personnes. La direction, assurée actuellement par M. le Dr F. Hofmann, dirige trois départements: «commerce», «économie et administration», «technique». Plusieurs services d'état-major préparent les décisions en analysant régulièrement et systématiquement la situation.

D'ailleurs, les statistiques le prouvent: le lait est devenu un aliment quasi indispensable pour le «Suisse moyen» qui en consomme bien plus d'un kilo par jour! De plus, «la tendance du retour à la nature, très favorable au produit naturel classique qu'est le lait, semble être un atout supplémentaire pour les chances de vente de cette boisson» estime l'UCPL. Des éléments encourageants, en fait, pour tous ceux dont la production de lait rapporte l'essentiel de leur revenu!

JLE ■

Les 75 ans d'histoire de l'UCPL

L'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) a été fondée voilà 75 ans. Organisation faitière des producteurs suisses de lait, elle compte 4200 sociétés locales de laiterie et de fromagerie et environ 64 000 producteurs de lait. Les statuts de 1907 définissent ses buts comme suit: «L'Union centrale des producteurs de lait a pour but d'assurer à ses membres et à l'agriculture suisse un prix du lait couvrant les frais de production et correspondant à sa valeur nutritive et d'usage.» Il s'agit donc avant tout de garantir le prix du lait.

Les années qui suivirent la Première Guerre mondiale furent la première mise à l'épreuve de l'UCPL. C'est alors que furent fondées l'Emmental S.A. et la Coopérative des maisons exportatrices de fromage, qui devint par la suite l'«Union suisse du commerce de fromage S.A.». L'UCPL avait alors été chargée par la Confédération de la surveillance de l'approvisionnement de la population en lait de consommation, lequel était assuré par les fédérations laitières régionales. C'est dans les années 1920 que furent mises sur pied les centrales du beurre que nous connaissons aujourd'hui. Simultanément, l'UCPL et les fédérations laitières régionales qui la composent furent chargées de nombreuses tâches de droit public.

Lorsque, après la Première Guerre mondiale, la pénurie de denrées alimentaires fit place à des excédents croissants entraînant de graves difficultés de placement, l'UCPL chercha à garantir dans toute la mesure du possible le prix du lait. Malgré cela, il se produisit, en 1921-1922, un effondrement des prix par suite des importations croissantes de produits concurrents et de la baisse des exportations de fromage et de lait condensé. La Confédération se vit alors contrainte pour la première fois de venir en aide aux producteurs de lait par de fortes subventions. La Butyra (Centrale suisse pour l'approvisionnement en beurre) fut fondée dans les années 1930, au cours desquelles on commença à prélever aussi des suppléments de droits de douane sur les denrées fourragères importées.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'UCPL mit sur pied un plan d'approvisionnement en lait. Le beurre et le fromage furent soumis à l'obligation de livrer. L'UCPL et les fédérations laitières furent appelées à prêter la main au rationnement des produits laitiers.

C'est dans les années d'après-guerre que furent mises sur pied les importantes mesures législatives qui règlent, aujourd'hui encore, le marché du lait (loi sur l'agriculture, arrêté sur le statut du lait, arrêté sur l'économie laitière). L'arrêté sur le statut du lait autorise la Confédération à fixer le prix de base du lait à la production, dans le cadre des autres mesures destinées à assurer le revenu paysan. L'économie laitière releva les exigences quant à la qualité du lait et renforça les efforts entrepris en matière de promotion des ventes par l'introduction d'une taxe pour la publicité, payée par les producteurs. En 1977, l'UCPL dut prendre son parti du contingentement des livraisons de lait.

■

Important message pour les responsables des Caisses Raiffeisen:

Il suffit de lire les journaux
pour constater que vous avez besoin de



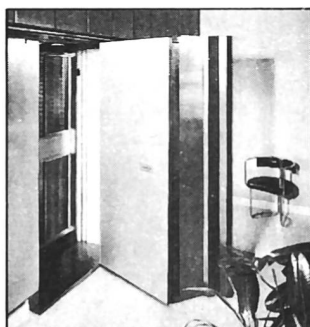
FICHET-BAUCHE

Pour votre sécurité: un partenaire de valeur

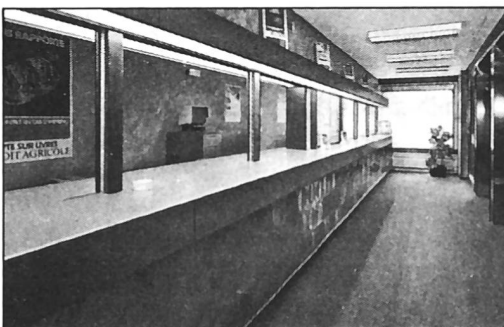
- Guichet anti-agression exclusif
- Coffres-forts
- Portes-fortes
- Trésor de nuit
- Compartiment Safes
- Armoires contre le feu

Un programme remarquable de haute fiabilité. L'ensemble de ses produits sont homologués par l'Association Suisse des Assureurs.

Téléphonez-nous, la sécurité n'attend pas.



Portes-fortes



Guichet anti-agression



Coffres-forts à compartiments



FICHET-BAUCHE

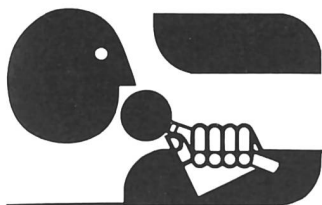
Une solide expérience au service de votre sécurité.

Direction générale: Ch. des Croix-Rouges 3, 1007 Lausanne, Tél. 021/23 04 66

Succursales: Bläuackerstrasse 1, 3098 Köniz, Tél. 031/59 14 44
Rue Dizerens 11, 1205 Genève, Tél. 022/29 71 25
Gaggini Giuseppe, Salita delle Ginestre 1, 6900 Lugano, Tél. 091/52 77 04
Hug AG., St. Jakobstrasse 31, 8004 Zürich, Tél. 01/242 22 20

Caisses Raiffeisen équipées par FICHET-BAUCHE:

Blumenstein, Bütschwil, Buus, Epalinges, Lenk, Oey-Diemtigen, Pfaffnau, Reutigen, Ringgenberg,
La Roche, Rorschacherberg, Thierachern, Unterlangenegg, Unterseen.



«L'interview du mois»

M. Alphonse Castella, agriculteur, premier vice-président de l'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL)

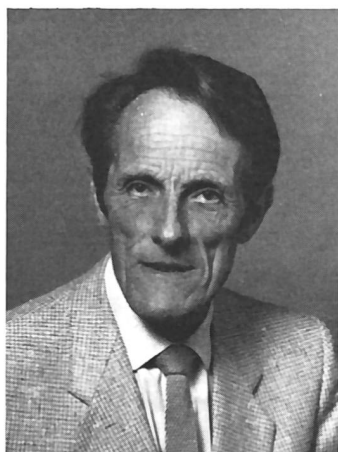
Le Messenger Raiffeisen: L'UCPL vient de fêter son 75^e anniversaire. Quel bilan tirez-vous personnellement de ces 75 années d'existence?

M. Castella: Je pense que le bilan que l'on peut tirer de ces 75 années écoulées est très positif. En effet, le fait d'avoir groupé, en une seule association faîtière suisse, tous les producteurs de lait de notre pays, nous a permis de mieux adapter l'offre (des producteurs) à la demande (des consommateurs), d'obtenir un prix garanti pour la vente de lait, de développer et de structurer les fromageries, de réglementer le marché des fromages, de mener des campagnes de promotion de vente des produits laitiers, etc. Toutes ces réalisations sont, en quelque sorte, la conséquence de l'augmentation de la quantité de base de lait produite (+10% ces dix dernières années) dans notre pays.

Le Messenger Raiffeisen: Quel(s) rôle(s) les Romands ont-ils joué(s) dans la création de l'UCPL?

M. Castella: Les Romands ont, en vérité, lancé l'idée de l'Union centrale des producteurs suisses de lait puisque au cours des années 1890 à 1895 déjà, des sociétés laitières de Romandie s'étaient groupées en petites fédérations régionales dans le but de défendre leurs intérêts. L'impulsion définitive pour la création juridique de l'UCPL est ensuite venue du

nord-ouest de la Suisse, plus précisément de Bâle et du Jura. Cependant, les Romands demeurent actuellement, par définition pourrait-on dire, minoritaires au sein de cette association de producteurs de lait.



M. Alphonse Castella.

Le Messenger Raiffeisen: Tous nos lecteurs ne sont pas des producteurs de lait, comme vous le savez! Aussi, pourriez-vous, brièvement, nous expliquer ce qu'est le «contingentement laitier»?

M. Castella: En préambule, il faut se rappeler avec quelle rapidité l'agriculture a évolué dans le sens de la rationalisation. Cette augmentation de la productivité a fait que le «plafond» de consommation de 460 kilos de lait par personne et par année (!) a été atteint assez rapidement. Afin de ne pas devoir faire face à des surplus de production énormes, donc non vendables, il a bien fallu contenir, ou si

vous préférez, limiter la production de lait. Le contingentement laitier, qui permet donc de plus ou moins maintenir la quantité produite au niveau de 1976, est appliqué depuis le 1^{er} mai 1977. Cette mesure est très dirigiste, on le voit, mais elle permet de garantir la prise en charge d'une quantité définie de lait par producteur, à un prix garanti lui aussi. Le producteur qui livre une quantité de lait plus grande que celle qui lui est attribuée doit payer une taxe de «pénalité».

Le Messenger Raiffeisen: Les producteurs de lait de Suisse romande connaissent-ils des problèmes qui leur sont propres et que l'on ne retrouve pas dans les autres régions de Suisse?

M. Castella: Chaque région, cela est bien évident, a ses propres problèmes. En ce qui concerne la Suisse romande, il faut mettre en exergue les difficultés dues au passage d'une agriculture d'élevage (cheval) à une agriculture laitière. Les quotas de production laitière ayant été déterminés par le contingentement laitier sur la base des années 1975-1976 (années où des cantons tels que le Jura produisaient peu de lait), plusieurs régions ont actuellement des quantités de production tolérées trop faibles par rapport à ce qu'elles produisent, d'où un certain mécontentement de la part des agriculteurs de ces régions. J'aimerais encore relever, dans le cadre de ces

différences régionales, que l'infrastructure de la transformation du lait est très bonne en Suisse romande, peut-être même meilleure qu'en Suisse alémanique.

Le Messenger Raiffeisen: L'UCPL et l'avenir: quels objectifs s'est-elle fixés?

M. Castella: Le premier objectif est, comme jusqu'ici, de garantir le revenu du paysan producteur de lait par la commercialisation d'une quantité optimale de lait, à un prix garanti. D'autres objectifs importants sont la mise en valeur du lait (qualité) et la protection des succédanés. Il s'agit aussi, pour l'UCPL, de renforcer la collaboration entre les 40 centrales laitières de Suisse, qui emploient 6000 personnes et font un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de francs. Récemment, le Conseil fédéral a chargé l'UCPL d'étudier la possibilité du paiement du lait selon la teneur. Ce genre d'étude fait aussi partie des activités de l'UCPL. L'étude du marché de l'alimentation et de ses perspectives («quelle sera l'alimentation de l'an 2000?») sont aussi des préoccupations constantes de l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

Le Messenger Raiffeisen: M. Castella, nous vous remercions.

(Propos recueillis par
Jean-Louis Emmenegger)

Chronique économique

Sombre année...

Roger Schindelholz

L'année 1982 ne laissera pas un souvenir très brillant dans les mémoires. Elle sera comparable aux années de grande dépression économique. Bien des chroniqueurs économiques, qui voyaient dans cette année 1982 celle du début de la reprise, ont dû déchanter et avec eux, plus cruellement, tous les chômeurs et les industriels qui attendent avec impatience les premiers signes de la reprise. Si notre pays reste un îlot de relative prospérité, nous sommes cependant très dépendants de la conjoncture mondiale.

Certains phénomènes ont été, durant l'année qui s'achève, plus marqués que d'autres. **Le chômage** en premier lieu, qui s'est aggravé presque partout et même en Suisse; les régions horlogères verront sans doute leur taux de chômage augmenter encore en cette fin d'année et au début de 1983. **L'endettement** des pays du tiers monde et même des pays industrialisés. **Le marasme monétaire** qui se manifeste par des disparités épisodiques, telles la hausse du dollar et la baisse du prix de l'or, des dévaluations ici ou là, quand elles sont encore techniquement possibles. **Le protectionnisme** enfin, qui devient une mesure de sauvetage de dernière heure, alors que toutes les institutions économiques ne cessent d'en dénoncer les dangers et les effets dépressifs; face au protectionnisme renaissant (qui devient, pour ceux qui le pratiquent, une «reconquête du marché intérieur»), le GATT lui-même se révèle impuissant!

Cette année qui s'achève est aussi celle du doute. On ne croit plus en la relance et on cherche à s'accommoder du taux de chômage actuel, taux atteignant dans certains pays jusqu'à 10 à 12% de la population active. On doute de l'effet

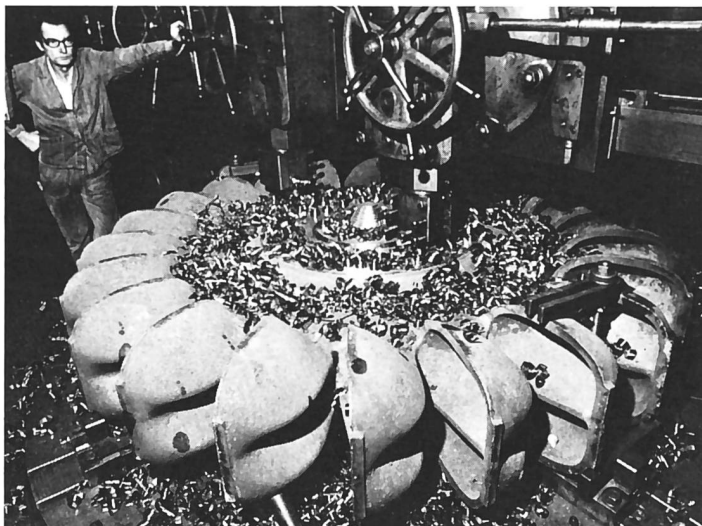
frontières ailleurs, on nationalise en France (attention aux dangers du «non-retour») et l'on s'endette un peu partout jusqu'aux limites du supportable. Les pays de l'Est ne sont d'ailleurs épargnés ni par la crise, ni par l'endettement cumulatif.

Et les institutions?

Pour beaucoup, l'espoir réside dans les institutions internationales. **La Banque mondiale**, en effet, a un très grand rôle à jouer dans le douloureux contexte de l'endettement international et dans la reprise de confiance, surtout à une période où il semble que l'aide aux pays sous-développés, par le biais du crédit, atteint des sommets que l'on ne peut plus dépasser. **L'OCDE**¹, dont le principal mérite est d'être l'institution la plus représentative des pays industriels, devrait pouvoir jouer un rôle capital dans le sens d'une convergence des politiques économiques des gouvernements. Elle n'a, fort malheureusement, aucune autorité réelle en la matière et cela est d'autant plus dommage

qu'elle détient sans doute la clé de la solution, à en lire attentivement la récente analyse des problèmes et de l'ébauche des solutions parue dans le dernier numéro de «L'Observateur de l'OCDE» (N° 118, septembre 1982).

La CEE² bat de l'aile et, face à ses propres difficultés, chacun des pays membres oublie qu'il est européen; on se contente de belles déclarations de principe («faire du marché commun une économie intérieure»), tout en constatant l'absence de politique industrielle européenne et l'écart des performances entre les entreprises de la CEE et celles du Japon et des Etats-Unis! **Le GATT**³, de réunion ministérielle en réunion ministérielle, ne peut que constater son impuissance! S'il ne parvient pas à faire geler les mesures de protections et de subventions et à faire accepter un calendrier de démobilitation de ces mesures, il aura perdu beaucoup de son prestige. **L'AELE**⁴, quant à elle, n'a pas grande autorité et elle ne peut que jouer les observateurs, tout en rappelant qu'elle a réussi à atteindre ses objectifs qui avaient la sagesse de n'être qu'économiques. Écoutons M^{me} Victoria Price, dans sa chronique du dernier bulletin de l'AELE (N° 3, juillet/septembre 1982):



Pour éviter une dépression du type de celle de 1930, il faut manifestement que des investissements productifs soient faits. Mais où offre-t-on des occasions valables d'investir? Nulle part à présent — si on excepte quelques secteurs privilégiés — parce que le commerce offre une image par trop incertaine. Des subventions et des barrières commerciales occultes peuvent, du jour au lendemain, transformer un investissement sain en catastrophe. Nul n'est prêt à prendre

un tel risque; en conséquence, nul n'investit, et le chômage continue de progresser. L'avortement des investissements de Nissan au Royaume-Uni est un exemple de situation de ce genre, et le déclin régulier des investissements productifs dans le monde industrialisé témoigne du fait qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé.

L'espoir est-il interdit?

Nos propos ne sont certes pas très optimistes; il nous a semblé inutile de les illustrer par de longues statistiques et de laborieuses descriptions. Il s'agit là du tableau actuel. Mais que nous réserve l'avenir? La crise économique est-elle véritablement encore devant nous, selon la thèse de Michel Albert? («Le pari français, le nouveau plein emploi», Seuil, 1982). Le néant guette-t-il nos sociétés et nos organisations? Certains le pensent. D'autres, même en Suisse, le souhaitent!

Nous aimerions cependant faire part ici de notre espoir. Un espoir basé non pas sur un optimisme béat, mais sur des réalités économiques. Pour assurer la relance, il faut que reprennent les investissements. Pour que reprennent les investissements, il importe que renaisse la confiance. On connaît actuellement les causes de ce manque de confiance, bien que les opinions divergent sur leur importance relative. Rappelons quelques-uns des éléments de cette crise de confiance: opposition des politiques économiques gouvernementales, accaparement des crédits disponibles par le secteur public («crowding-out»), instabilité du marché des changes, mesures protectionnistes nationalistes ou bilatérales. Ce sont donc à des problèmes en même temps macro-économiques et micro-économiques que doivent faire face les gouvernements.

Les causes du mal, ou plutôt les remèdes à la récession étant connus, l'homme de la rue s'interroge fort justement sur les raisons d'une non-reprise **et cela**

d'autant plus que les besoins sont réels. L'équipement industriel des pays occidentaux nécessite d'importants investissements et même la demande privée est latente. Si nous voulions simplifier le problème, nous pourrions dire qu'il suffirait que les gouvernements politiques de tous les Etats soient placés sous l'autorité d'un «sage» soucieux seulement de problèmes économiques. Ce qui empêche la reprise, c'est bien entendu le nationalisme qui se traduit par l'inconciliabilité des solutions aux problèmes économiques et des solutions aux problèmes politiques. Cela nous conduit aux oppositions doctrinales, au protectionnisme, au mauvais fonctionnement des institutions...

Les besoins étant réels, la demande n'attendait que la confiance pour se manifester, les gouvernements eux-mêmes et toutes les institutions ayant un intérêt évident à la reprise, il ne nous semble dès lors plus possible que celle-ci tarde encore très longtemps. Le déclic ne peut être donné que par une approche de solution du **problème monétaire**: de la confiance en la monnaie dépend la reprise économique. C'est donc au FMI⁵ et à la Banque mondiale, en priorité, de trouver la clef du problème.

Les princes qui nous gouvernent devraient s'inspirer des sages conseils de Victor Hugo qui disait, au Congrès de la Paix de Lugano en 1872:

... nous aurons la généreuse fraternité des nations au lieu de la fraternité féroce des empires; nous aurons la patrie sans la frontière, le commerce sans la douane, la circulation sans la barrière...

■

¹ OCDE: Organisation de coopération et de développement économique.

² CEE: Communauté économique européenne.

³ GATT: General Agreement on Tariffs and Trade.

⁴ AELE: Association européenne de libre-échange.

⁵ FMI: Fonds monétaire international.

Le savez-vous?

Initiation aux notions économiques

Les impôts spéciaux

Seriez-vous capable d'énumérer sur-le-champ tous les impôts prélevés en Suisse? C'est peu probable! En tout cas, ce n'est pas cela qui manque, car notre système fiscal repose déjà sur plus de deux douzaines d'impôts différents. Et l'on est en train d'en proposer une quantité de nouveaux pour assainir les finances fédérales. Les plus controversés sont les projets d'impôts dits «spéciaux». Leurs adversaires les estiment antiproduitifs; leurs défenseurs pensent qu'ils sont indispensables. Qui a raison?

Impôts spéciaux: arguments pour et contre

Pour

Contre

Vignette autoroutière

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> — Plus de recettes. — Les automobilistes étrangers devraient apporter une contribution supplémentaire. | <ul style="list-style-type: none"> — Double imposition des automobilistes suisses. — Risque de décourager les étrangers. |
|---|--|

Impôt sur les avoirs fiduciaires des banques

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> — Plus de recettes. — Répartition des coûts selon le principe de causalité. | <ul style="list-style-type: none"> — Eventuelle diminution de la capacité concurrentielle de nos banques. |
|--|--|

Péages aux tunnels

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> — Plus de recettes. — Répartition du coût de construction des tunnels selon le principe de causalité. | <ul style="list-style-type: none"> — Cela désavantagerait le canton du Tessin. — D'autres tronçons d'autoroutes ont coûté aussi cher et justifieraient des péages. |
|--|--|

Les impôts spéciaux entraînent des effets secondaires

En fait, on voit que les avantages et inconvénients ne s'équilibrent pas. En fin de compte, les impôts spéciaux affectent bien plus de contribuables que ceux qui sont à l'origine des coûts en question. Il faut d'autre part s'attendre à des inconvénients économiques ainsi qu'à des effets à long terme sur l'environnement. Les impôts spéciaux risquent, en outre, d'accélérer la croissance désordonnée d'un système fiscal déjà trop compliqué. Aussi peut-on, à bon droit, se demander s'il ne vaudrait pas mieux chercher à assainir les finances fédérales en freinant l'accroissement des dépenses de la Confédération plutôt qu'en instituant de nouveaux impôts.

(BF/JLE) ■



Les lecteurs du MESSAGER RAIFFEISEN connaissent déjà les «Voyages Raiffeisen»: des voyages préparés par les professionnels d'une agence de voyage suisse, mais organisés spécialement pour les sociétaires et clients Raiffeisen! Des voyages, bien sûr, offerts à des prix plus qu'intéressants! Aux hésitants, nous leur conseillons vivement de lire le reportage qui suit, rédigé par une participante au voyage circulaire dans la région des lacs finlandais, qui a eu lieu du 24 au 31 juillet de cette année.

La rédaction

Prêts au départ!

Voilà le 24 juillet arrivé! C'est ce samedi-là, à l'aéroport de Zurich, que tous les participants à ce «Voyage Raiffeisen» se retrouvent. Personne ne manque à l'appel et nous pouvons, sans autre attente, déposer nos bagages pour leur enregistrement. Nous voilà partis, en début de soirée, à destination de Stockholm, capitale de la Suède, à bord d'un Fokker 28 de la compagnie suédoise LINJEFLYG, dans lequel nous recevons une excellente collation. Arrivés à Stockholm (660 000 habitants), nous sommes transférés à l'hôtel et fai-

sons un court tour de ville en bus: le contraste entre l'ancien et le moderne est très prononcé; au centre se dresse la ville nouvelle («city»), tandis que la vieille ville est encore le Stockholm du Moyen Age. Le second jour, c'est déjà le contact avec la mer, puisque nous naviguons jusqu'à Turku en ferry-boat, le MS FENNIA, à travers la Baltique. Mais ce ne fut pas une traversée de mer «classique»: nous n'avons pas un seul instant perdu de vue la terre ferme (en fait, des îles)! C'est sur ce bateau que les guides et les accompagnants se présentèrent et que chaque participant reçut un petit cadeau Raif-

En voyage avec Raiffeisen!

La Finlande: le pays des mille lacs



Le château-fort d'Olavinlinna.

Photo H.-A. Seiler

feisen. Nous arrivâmes en fin de journée à Turku, où un bus nous attendait pour nous conduire à Helsinki, la moderne capitale de la Finlande qui compte 500 000 habitants, mais dont la fondation remonte à... 1550!

Un fascinant paysage de lacs

Après avoir visité Helsinki, nous avons poursuivi notre route (les arrêts sont toujours les bienvenus!) au Musée de la verrerie de

Riihimäki, au Musée du sculpteur Emil Wikström (1864-1942), avant d'arriver le soir à Tampere, où nous passons la nuit.

Tampere est la seconde ville de Finlande: fondée en 1799 sur les bords des rapides de Tammer, elle est aujourd'hui le centre actif et dynamique du district économique de Pirkanmaa qui compte 400 000 habitants. Un tour de ville, fait le matin du quatrième jour, nous a permis de voir que Tampere offre à ses visiteurs un raccourci saisissant de l'histoire architecturale de la Finlande. C'est à Tampere que l'on trouve la sculpture «La Vierge de Finlande» de V. Aaltonen.

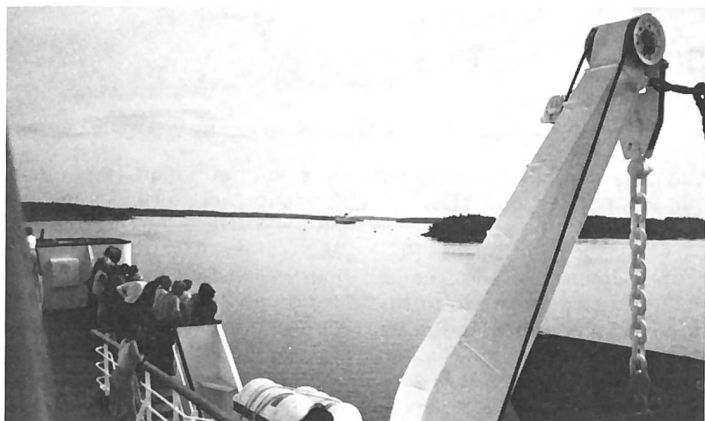
C'est à Tampere également que nous avons visité l'église de Kaleva, le théâtre en plein air avec l'amphithéâtre-giratoire et le parc et les plages du centre de loisirs.

De Jyväskylä à Savonlinna

Les villes sont séparées par de grandes étendues, où se



La région des lacs de Finlande est formée, dans sa partie orientale, par le système lacustre du Saimaa. Le Grand Saimaa, qui donne le nom à cet ensemble, constitue, avec ses 4400 km² de superficie, le plus grand lac de Finlande et le quatrième d'Europe. Dans ce système lacustre, on compte 33 000 îles et plus de 50 000 km de côtes! Il est presque impossible, selon les Finlandais eux-mêmes, de trouver ailleurs dans le monde un paysage lacustre si riche en aspects variés que celui de la région de Saimaa.



Traversée de la Baltique à bord du MS Fennia de Stockholm à Turku.

Photo H.-A. Seiler

disséminent des villages et des demeures isolées. Le paysage était magnifique dans cette région, d'un vert vif; il donnait une véritable impression de fraîcheur. D'ailleurs, à chaque arrêt, chacun se précipitait au marché animé du village pour acheter... des fraises succulentes, bien fermes et au goût si bon!

En cours de route, nous avons eu l'occasion de nous promener dans deux musées, celui consacré à l'architecte Alvar Aalto et celui du «Centre de la Finlande». La visite du tremplin de saut à ski de Laajavuori était originale: ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir un tremplin qui a, à l'intérieur, un ascenseur utilisé par les sauteurs à ski pour se rendre au départ de la piste, tout en haut!

Grâce à un changement de programme, nous avons pu visiter une fabrique de papier, celle de Varkaus. Tous les participants furent impressionnés de voir com-

ment se fabrique le papier (avec le bois appelé «l'or vert» de la Finlande) et quelques énormes machines il faut pour qu'à la fin des opérations, le papier prêt à être utilisé ressorte sur de grands rouleaux! Le soir, nous avons dormi à Savonlinna, au centre d'une importante région touristique.

Près de la Russie

Le sixième jour, après avoir visité le château-fort d'Olavlinna, à Savonlinna (château-fort médiéval le mieux conservé des pays nordiques, dans la cour duquel a lieu chaque année le Festival d'Opéra), nous nous sommes rendus à Lappeenranta (qui constitue le cœur de la Carélie méridionale), en passant par Kerimäki (visite de la plus grande église en bois d'Europe), par un musée-village situé au bord d'un

Ce qu'ont pensé les participants:

- «Les guides étaient très compétents et l'ambiance merveilleuse. A bientôt!» J. R.
- «Quand pouvons-nous partir en Grèce avec les Voyages Raiffeisen?» C. L. R.
- «Tout s'est bien passé! Pourrait-on intégrer deux jours de repos à la fin du voyage?» Y. D.
- «Un seul regret: aucune représentation folklorique ne nous a été offerte!» L. F.
- «Magnifique voyage, merci!» A. et V. P.
- «Pourrait-on ajouter à ce programme une visite à Léninograd?» E. J.
- «Je suis ravie et je reviens avec d'excellents souvenirs!» I. J.
- «S'il vous plaît, des prospectus en français la prochaine fois!» R. V.
- «Je suis enchantée à tous les points de vue!» E. M.
- «Vu le beau temps, le voyage fut magnifique et reposant!» M. W.
- «Faites un peu moins de trajets en bus la prochaine fois!» E. S.

lac, et par Imatra (église des trois croix due à Alvar Aalto). En longeant la frontière finno-soviétique, le car n'osait pas s'arrêter et nous n'osions pas prendre de photos. Quelques-uns s'y sont tout de même risqués!

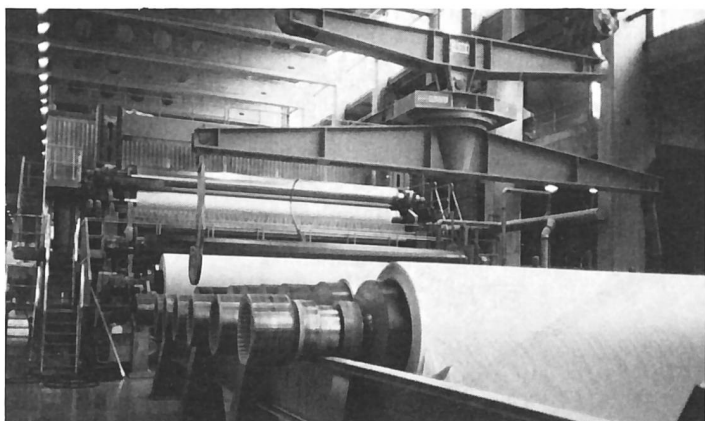
Le lendemain matin, nous avons atteint Porvoo, l'une des plus vieilles villes de Finlande, fondée en 1346. Elle possède un quartier ancien datant du Moyen Age dans lequel il fait très bon se promener! Après avoir visité la cathédrale, chacun utilisa son temps libre comme il l'entendait: visite des magasins de sel au bord de la rivière ou flânerie au marché. Puis, le voyage se poursuivit jusqu'à Helsinki. C'est l'église du rocher avec son dôme en cuivre qui m'impressionna le plus: son emplacement fut creusé à la dynamite dans le rocher même. Le soir, nous embarquons (déjà!) sur le ferry-boat MS FINLANDIA, de la compagnie finlandaise Silja-Line, pour rejoindre Stockholm.

Ce ferry-boat était impressionnant pour nous autres Suisses, habitués à nos «petits» bateaux naviguant sur nos «petits» lacs. Celui-ci comptait trois restaurants, un cinéma, bien sûr de nombreuses cabines pour les passagers; il trans-

portait même des camions, des bus et des voitures! La traversée dura toute la nuit. Au matin du huitième jour (hélas, le dernier!), Stockholm nous accueillit à nouveau; un tour de ville nous permit de découvrir le charme de cette grande ville, à la fois ancienne et moderne. L'après-midi, ce fut le transfert à l'aéroport et l'embarquement à bord de notre avion, un Fokker 28 de la compagnie suédoise LINJEFLYG. Le vol jusqu'à Zurich fut d'ailleurs mémorable, car il faisait tellement froid dans cet avion, que tout le monde s'enrhuma sérieusement!

En fin d'après-midi, nous étions déjà à Zurich: notre voyage au pays des mille lacs s'achevait! Chacun emportait avec soi de beaux paysages gravés dans sa mémoire (ou photographiés pour éviter qu'ils ne s'effacent...) et l'excellent souvenir d'avoir passé une semaine agréable et détendue, entouré de sympathiques gens de chez nous! D'ailleurs... les participants ne se sont-ils pas quittés en se disant «à l'année prochaine»? C'est ce que nous disons également à tous ceux qui ont lu notre reportage: à l'année prochaine avec les «Voyages Raiffeisen»!

F. M./JLE ■



La fabrique de papier de Varkaus.

Photo H.-A. Seiler

Nouvelles des Caisses affiliées

Fribourg



Semsales

*Un 50^e anniversaire
fêté avec brio*

La Caisse Raiffeisen de Semsales avait choisi le 24 octobre pour célébrer son demi-siècle d'existence.

En effet, le 26 mars 1932, vingt-six membres avaient répondu à l'appel de M. Jean Tena, curé de la paroisse, promoteur de la Caisse Raiffeisen. Deux fondateurs restants eurent le privilège d'assister à cette fête: M. Théophile Schneuwly, ancien instituteur émérite, directeur de chant et organiste pendant plus de 35 ans, et M. Jules Grand (d'Alfred).

Malgré le temps maussade, près de 200 raiffeisenistes et invités ont tenu à rendre hommage aux membres défunts lors de l'office religieux, célébré

par M. le prieur Raoul Brugger. Une couronne a été déposée sur la tombe de M. Tena. Puis, conduits par la Société de musique, qui agrémenta cette journée en compagnie du Chœur mixte, les participants se retrouvèrent à l'Hôtel du Sauvage pour l'apéritif, où M. Bernard Rohrbasser, préfet de la Veveyse, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, brossa un tour d'horizon de la situation économique actuelle et forma ses vœux de prospérité. Ensuite, le banquet fut servi à l'Hôtel-de-Ville. M. Georges Grand, major de table, dirigea avec doigté la partie oratoire et le calendrier des productions des sociétés culturelles. M. Emile Berthoud, président, après avoir présenté les souhaits de bienvenue, relata les bienfaits de la Caisse dans le village, sa constante progression des affaires et la confiance

que les membres témoignent aux organes responsables.

M. Pierre Mettetz, délégué de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, apporta le salut et les vœux du siège central et offrit un vitrail aux armoiries Raiffeisen. Quant à lui, M. Georges Gumy, secrétaire de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand, mit en évidence l'excellent travail fourni par les deux comités et remit une horloge dédicacée à la jubilaire.

Il appartenait à M. Louis Giller, vice-président, de nous dévoiler l'historique de la Caisse semsa-loise, dont quatre présidents se sont succédé au comité de direction: MM. François Suchet (de 1932 à 1947), Jean Vuichard (de 1948 à 1958), Alphonse Balmat (de 1959 à 1978, et de 1933 à 1959 à la présidence du Conseil de surveillance, soit 45 ans de dévouement), et Emile Berthoud (depuis 1978; de 1948 à 1978, secrétaire). Trois gérants ont assumé la responsabilité pécunière de la Caisse:

MM. le prieur Jean Tena (de la fondation à 1964), Marcel Perrin (de 1965 à 1977), et M. et M^{me} Yvon Cottet (de 1977 à ce jour). Une année après sa fondation en 1933, l'effectif était de 45 membres, de 105 en 1950, de 168 en 1970, de 209 présentement.

Citons encore les étapes des succès enregistrés durant ces 50 ans. En 1933, le bilan était de Fr. 34 000.— pour un roulement de Fr. 107 000.—. En 1962, le bilan s'élevait à 2,3 millions de francs, le chiffre d'affaires à 3,8 millions de francs. Aujourd'hui, on compte plus de 10 millions de francs au bilan avec un roulement de plus de 28 millions de francs. Il est à relever que la Caisse n'a jamais enregistré des pertes.

Au nom de tous les participants, nous réitérons nos vives félicitations aux comités et nos sincères remerciements aux sociétés, aux tenanciers et à leur personnel.

(P. G.)

Fiduciaire & Gérances J-P Hallada

*Diplômes fédéraux de comptable et de régisseur
Courtier autorisé par l'Etat*

Tous mandats fiduciaires
Conseil en fiscalité
Achat et vente immeubles
Remises de commerces
Gérances d'immeubles
Administration de PPE
Affermage de propriétés
Fermages agricoles et commerciaux

*Place du Grand-Saint-Jean 2
Lausanne
Téléphone (021) 22 18 08*

RAIFFEISEN notre banque

Notre groupe bancaire suisse, auquel sont affiliées plus de 1200 Caisses et Banques Raiffeisen, offre à une personne d'initiative, au bénéfice du diplôme fédéral d'expert-comptable, l'occasion d'assumer les fonctions de

chef de l'arrondissement de révision de Suisse romande

avec siège à Lausanne. Ce poste est subordonné au directeur de l'Office central de révision.

Cette activité de chef aux responsabilités étendues requiert du candidat de solides connaissances bancaires et de révision. Outre ces exigences relatives à la spécialisation, une expérience pratique de plusieurs années dans ces domaines est nécessaire. De bonnes connaissances d'allemand seraient un avantage.

Si cette annonce correspond à votre profil et vous intéresse, nous vous prions d'envoyer votre offre à l'



**Union suisse
des Caisses Raiffeisen
Direction de
l'Office de révision
Vadianstr. 17
9001 Saint-Gall
tél. 071/21 91 11**

Croissance, stagnation ou revirement de tendance?

**L'Association suisse des banquiers
commente la situation des banques dans son rapport annuel 1981/1982**

Le rapport annuel 1981/1982 de l'Association suisse des banquiers, récemment paru, contient certaines remarques introductives qui soulignent les problèmes particuliers qu'ont connus les banques durant la période sous revue.

«Durant des années, le développement des banques suisses a été uniforme dans presque tous les domaines d'activité. La caractéristique dominante fut la croissance: croissance des bilans, des chiffres d'affaires, des revenus, des provisions, des dividendes et des rendements. L'opinion publique, lorsqu'elle s'intéresse aux questions financières, en a simplement pris note et s'est habituée à considérer cette croissance comme allant de soi. Elle a oublié néanmoins — ou les banques ne l'ont pas souligné assez clairement — que même un développement aussi réjouissant a son revers. Conjointement à la croissance des affaires, du chiffre d'affaires et des revenus, une progression similaire des dépenses, des salaires, des coûts, des problèmes de personnel, des charges fiscales et légales a été enregistrée. C'est précisément parce que des résultats positifs ont été régulièrement publiés par le passé que pratiquement personne, à l'exception des responsables directement intéressés, n'a songé aux conséquences que pourrait entraîner une stagnation ou un revirement de tendance, ni aux moyens de les affronter.

»Durant l'exercice écoulé, la situation des banques a de nouveau évolué de manière satisfaisante bien que moins nettement que durant les années passées. Les établissements qui s'étaient assurés à temps d'une large base de revenus grâce à une diversification et une expansion raisonnables, peuvent à nouveau faire état de résultats brillants. D'autres banques spécialisées pour une grande part dans l'épargne et le marché hypothécaire, ressentent pleinement les effets de la distorsion des taux d'intérêt sur le plan international, vu la structure de leur établissement et de leur clientèle.

»L'importance de la place financière pour l'économie suisse, pour l'industrie d'exportation et, rappelons-le, pour le fisc, nécessiterait plutôt son développement. Plus une économie a besoin de capital et son industrie d'exportation de financement et de crédits offerts par les banques, plus l'importance d'un accès aisé aux marchés financiers internationaux est grande. L'effet des politiques monétaires et de taux d'intérêt divergentes pratiquées par les gouvernements ne facilite pas la solution des problèmes liés aux taux d'intérêt: dans une plus grande mesure que jusqu'à présent, l'ensemble de l'économie devra s'adapter à des changements rapides de l'environnement monétaire et des taux d'intérêt. Ces secousses ne peuvent être amorties que si la place financière dispose de moyens d'intervention adéquats.»

Le marché hypothécaire

En ce qui concerne le marché hypothécaire, voici les principaux commentaires publiés à ce sujet dans ledit rapport annuel 1981/1982.

«Au cours de l'exercice écoulé, la diminution des dépôts d'épargne auprès des banques, déjà amorcée précédemment, s'est encore accentuée. Les banques ont réagi par différentes hausses de taux d'intérêt sur l'ensemble de leurs livrets d'épargne. Le renchérissement de ces fonds, dont la majeure partie sert au financement de la construction, a également entraîné un relèvement des taux hypothécaires.

»De l'avis des banques, les interventions politiques sur le marché hypothécaire n'ont pas de justification. En postulant que le marché hypothécaire réponde à des règles politiques, on méconnaît les conséquences fatales d'une telle évolution pour le financement de la construction, de même que pour le locataire.

»C'est faire un mauvais procès aux banques que d'essayer de les entraîner dans une discussion sur les marges d'intérêt. Une marge «juste» pour toutes les banques n'existe pas vu les conditions extrêmement différentes dans l'organisation interne de chaque établissement. Pourtant, l'intense concurrence que se livrent les banques dans les opérations hypothécaires, empêche les rendements excessifs.

»L'objectif principal des banques demeure donc de prendre toutes les mesures en vue d'assurer à long terme un afflux de fonds

suffisant permettant le financement d'hypothèques aussi avantageuses que possible. La flexibilité des taux d'intérêt est une condition préalable en vue d'atteindre ce but. Des intérêts maintenus artificiellement bas mettraient en danger cet objectif et perturberaient le marché, situation dommageable pour l'ensemble de l'économie. Dès lors, les taux hypothécaires et ceux des livrets d'épargne ne doivent pas être considérés de façon différenciée dans le système financier que définit la politique monétaire restrictive de notre institut d'émission; nous soutenons, comme le Conseil fédéral, cette politique qui a pour but de lutter efficacement contre le renchérissement.

»Une étude effectuée en 1981 par la Banque nationale suisse et notre Association a démontré que des modifications du système de financement des hypothèques ne devraient pas être entreprises à la légère. Une fois de plus, le système suisse de financement s'est avéré en principe bon en garantissant les conditions les plus avantageuses possibles. Toutes les autres solutions examinées auraient vraisemblablement des conséquences négatives pour le débiteur.

Dans aucun autre pays comparable au nôtre, les taux hypothécaires ne sont aussi avantageux et les marges aussi restreintes. Le débiteur hypothécaire doit admettre que l'épargnant a droit à une juste rémunération pour son capital.

Les résultats du Concours international Raiffeisen pour la jeunesse, édition 1981-1982

Le 12^e Concours international Raiffeisen pour la jeunesse, édition 1981-1982, dont le thème était **Le sport: jeu et détente**, a connu un grand succès. Plus de deux millions (!) de jeunes ont participé au quiz et plus d'un million et demi de dessins(!) ont été envoyés aux jurys nationaux en Europe et au Canada.

En Suisse, 21 350 solutions du quiz et 5200 dessins sont parvenus aux Caisses et Banques Raiffeisen. De quoi faire transpirer les membres du jury!

Les lauréats suisses ont été: Catherine Rais, de Verres (JU), pour la catégorie des 6 à 10 ans, Patricia Amberg, de Kolliken, pour la catégorie des 11 à 14 ans, et Barbara Hochuli, de Buchs, pour la catégorie des 15 à 18 ans.

Lors de la cérémonie de clôture de ce Concours 1981-1982, qui s'est déroulée en juillet de cette année à la Villa Louvigny, au Luxembourg, le jury international a attribué à chaque lauréat suisse la troisième place. Un très beau résultat pour nos trois lauréates suisses, que nous félicitons très vivement.

Et n'oublions pas aussi de féliciter tous les autres participants... qui n'ont pas pu aller au Luxembourg! Mais l'important, n'est-il pas de participer? Alors, à toutes et à tous, bonne chance pour le nouveau Concours 1982-1983, que nous vous avons présenté dans le numéro d'octobre du MES-SAGER RAIFFEISEN!

JLE ■



▲ **Les œuvres magnifiques des lauréats nationaux.**

► **Le jury international réuni dans la grande salle de RTL, à la Villa Louvigny.**

▼ **Son Altesse Royale, la princesse Maria-Teresa, grande-duchesse héritière du Luxembourg, félicite la lauréate suisse Patricia Amberg.**



Nous avons lu pour vous

La Chine aujourd'hui

En publiant cet ouvrage, les Editions Mondo, l'auteur Claude Torracinta et le photographe Walter Imber voulaient jeter un regard nouveau sur la Chine, au moyen du miroir aux mille facettes de la vie quotidienne. Il s'agissait d'aller au-delà de la Chine « traditionnelle » de la Cité interdite, de la Grande Muraille ou de l'Opéra de Pékin.

Auteur et photographe ont parfaitement réalisé leur approche humaine des Chinoises et des Chinois, en les

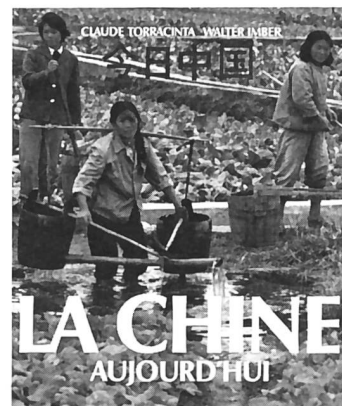
regardant vivre dans leurs paysages infinis, dans les rues et ruelles de leurs villes où se pressent la foule, dans leurs usines souvent anachroniques, parfois modernes, voire atomiques, dans les quartiers à l'occidentale et dans le métro. Il fallait aussi les voir dans les vieilles échopes, dans les rizières, sur leurs lopins de terre, les observer au travail, à l'étude, aux heures d'endoctrinement ou de loisirs généralement raffinés. Claude Torracinta, avec un sens aigu de la concision et une vision claire de l'essen-

tiel, a su dégager les traits caractéristiques de modes de vivre et de penser, assez étonnants pour les Occidentaux que nous sommes. Passionné par la Chine, il porte un regard lucide sur ce pays qui le fascine. Sur toile de fond historique, il livre aux lecteurs une étonnante synthèse, souvent critique, empreinte d'un souci permanent d'honnêteté intellectuelle.

Ce livre se commande directement aux Editions Mondo S.A., 1800 Vevey, au prix de Fr. 16.50 (plus 500

points) ou s'achète en librairie au prix de Fr. 41.—.

(SP) ■

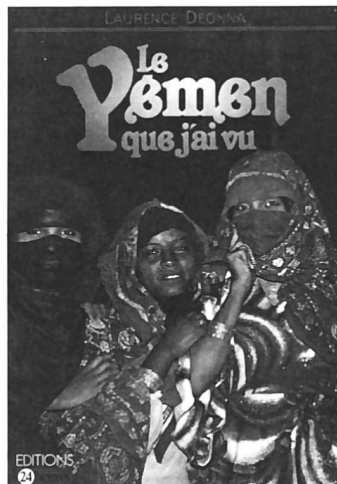


Le Yémen que j'ai vu

Dans la collection « Visages sans frontières », dirigée par Bertil Galland, les Editions 24 Heures publient un livre passionnant, qui dresse du monde arabe un portrait à la fois vif et subtil. « LE YÉMEN QUE J'AI VU », un ouvrage de 184 pages, largement illustré, est l'œuvre d'un grand reporter genevois qui connaît son affaire: Laurence Déonna. Collaboratrice régulière du « Journal de Genève » et de « 24 Heures », elle s'est rendue à plusieurs reprises au Moyen-Orient.

Cette présentation d'un pays plongé par l'Histoire entre la tradition millénaire et la télévision en couleurs est ordonnée par une préoccupation constante. Femme elle-même, Laurence Déonna a voulu dévoiler enfin l'invisible des invisibles Yéménites, ses sœurs jeunes ou vieilles, riches ou pauvres, heureuses ou non, qu'un entrelacs d'interdits soustrait d'habitude à la curiosité occidentale. Cette approche attentive et fraternelle confère au livre une marque unique. En faisant le point sur la modernisation agricole, en buvant le thé

chez les cheikhs, en conversant avec les pirates de la



Hi-Fi, en décrivant la vieille loi des tribus, en démontrant le mécanisme juteux du mariage ou en s'interrogeant sur les pouvoirs du quat, Laurence Déonna ne cesse d'observer, à travers la condition faite aux femmes qu'elle rencontre, la grande mutation matérielle et psychologique du monde arabe.

Ce livre est en vente aux Editions 24 Heures, av. de la Gare 39, 1001 Lausanne, de même que dans toutes les librairies.

(SP) ■

Revue

Aînés

Cette revue romande, que plusieurs de nos lecteurs connaissent, porte un titre bien précis: «Aînés». Il est donc presque inutile d'ajouter qu'elle renseigne et divertit les retraités!

Ajoutons-le tout de même, car «Aînés» renseigne et divertit les personnes à la retraite, oui, mais elle le fait d'une manière fort plaisante. La revue est graphiquement bien présentée et les lecteurs trouvent, dans chaque numéro, de nombreuses rubriques fort captivantes. Citons, par exem-

ple, «Les conseils du médecin», «Musiciens sur la

aînés



10 Fr. 2.30
12^e année
Octobre 1982

L'automne est là!

sellette», «Bibliographie», «Echos des montagnes», «Les assurances sociales» (rubrique rédigée par un spécialiste), «Amusons-nous» (des jeux), «SOS consommateurs», etc., sans oublier... les mots croisés!

Le mensuel «Aînés» est (aussi!) une société coopérative et l'article 4 de ses statuts stipule que «toute personne physique ou morale peut devenir membre de la société si elle en fait la demande écrite».

«Aînés» s'efforce d'être aussi actuel que possible en matière sociale, juridique,

économique, médicale, etc. Son tirage de 23 500 exemplaires atteste qu'«Aînés» correspond à un besoin. Si vous ressentez le besoin d'en savoir plus sur ce magazine (l'abonnement annuel coûte Fr. 23.—), écrivez sans tarder à «Aînés», passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, pour en demander quelques exemplaires.

JLE ■

Humour...

Reproche injustifié

M. Dupont va consulter un psychiatre.

«Nous nous trouvons en présence d'un problème, Docteur», explique M. Dupont. «Notre fils Alexandre joue tous les jours des heures durant dans son bac à sable, fait des pâtés et bâtit des châteaux. Faut-il l'en empêcher?»

«Mais pourquoi donc?» s'étonne le médecin. «C'est tout à fait normal!»

«Je suis content de vous l'entendre dire, Docteur», répond M. Dupont soulagé. «Ma femme et moi sommes du même avis, mais pas notre belle-fille, qui menace de demander le divorce!»

cpr.



— Il faut que tu recommences... Je n'ai pas eu le temps de régler la mise au point!

Dessin de Caille - Cosmopress

Irréalisable

Le metteur en scène n'est pas satisfait par le jeu de l'actrice, qui est supposée mourante. Après avoir répété trois fois en vain, il s'écrie, en levant les bras: «Mais pour l'amour du ciel, essayez de mettre un peu plus de vie dans cette agonie!»

cpr.

Les affres de l'amour

«Mais arrête donc enfin de te plaindre, Edouard, dans 4 semaines tu auras oublié ton amie infidèle!»

«Certainement pas! Je dois encore payer pendant au moins deux ans les mensualités pour les cadeaux que je lui ai faits!»

cpr.



— Le petit a l'air d'aimer ça!

Dessin de Padry - Cosmopress

Essayage

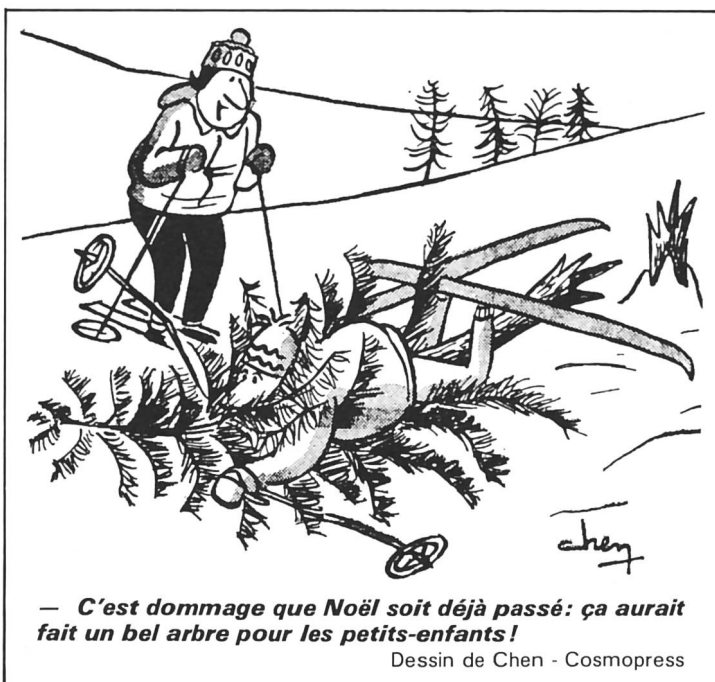
M^{me} Dupont entre dans une boutique. Elle essaye quelques robes, jusqu'à ce qu'elle tombe sur une qui lui va à ravir.

«Cette robe vous habille parfaitement!» s'extasie la vendeuse. «Vous avez l'air

au moins dix ans plus jeune!»

«Dommage! Dans ce cas, j'y renonce; je ne peux pas me permettre de paraître dix ans plus âgée chaque fois que je porte autre chose!»

cpr.



— C'est dommage que Noël soit déjà passé: ça aurait fait un bel arbre pour les petits-enfants!

Dessin de Chen - Cosmopress

Mots croisés faciles

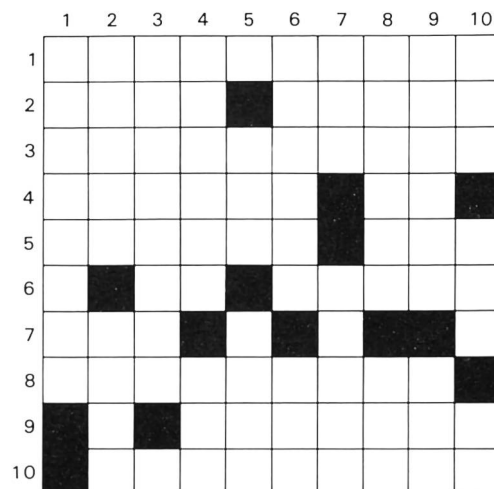
Horizontalement

1. Ont donc mauvaise langue. 2. Ainsi soit-il. Rassemblé. 3. Plantes à grappes de fleurs blanches. 4. Sa lampe devait être bien utile. Note. 5. Utile à l'avion et au bateau. Poème. 6. Phonétiquement : elle ne dit pas. Parfois tristes. 7. On la trouve en ville. 8. Manque de respect. 9. S'accorde bien avec la saucisse. 10. On l'envie souvent à tort.

Verticalement

1. Célèbre espionne. 2. Cherche à égaler quelqu'un. Edité à l'envers. 3. Etaler des marchandises. 4. Nouveau. Grâce à lui, nous avons du pain. 5. Chien un peu démodé. Fut rajeuni par une magicienne. 6. Trop souvent sanglantes. Roc. 7. Nouveau, mais allemand. Ancien habitant d'Espagne. 8. Etoffe de soie légère. Démonstratif. 9. Œuvre de Virgile. Amas. 10. Situé. Point cardinal. Phonétiquement : conspué.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro !)



Mots croisés difficiles

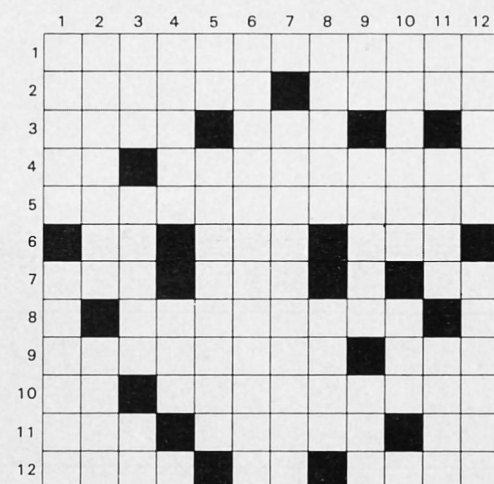
Horizontalement

1. A travaillé à « Terre des Hommes ». 2. Champignon. Sorte de trophée. 3. Escarpement rocheux. Un bien mauvais pas. 4. Article. Inspira Platon. 5. Propres à un mammifère ongulé du sous-ordre des proboscidiens. 6. Phonétiquement : il faut croire que cela lui plaît. Sac malicieux. Un âge ingrat. 7. Pièce d'une charrue. Prénom masculin. Note. 8. Ne concerne pas le bien portant. 9. Peut être sacerdotal. Oiseau. 10. Dieu. Concerne une cérémonie qui manque de gaieté. 11. Tout pli suivant le sixième. Drôles de tests. Période. 12. Se respirent moins qu'autrefois. Abréviation d'un titre d'honneur. Ennemie des harengs.

Verticalement

1. Ensemble de terrains anciens. Ne manquent pas de terrains. 2. Fruit des montagnes. D'un mérite exceptionnel. 3. Poisson. Distance de 22 à 24 centimètres. Pronom. 4. Il faut le retourner pour y poser un rail. Navire. 5. Pronom. Relais sensitif. 6. On préfère qu'ils soient bien choisis. 7. Passereaux. 8. Utilisant. Auxiliaire. 9. Initiales de l'auteur de « Partage de Midi ». Est souvent gênant. Vainqueur des Médiannes. 10. Faubourg de Londres. Cloison mobile dans une salle d'exposition. 11. Fruit aigret phonétique. Cher anglais. Pays qui connaît des difficultés. 12. Ville de Belgique. Période marquée par la diversification des mammifères.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro !)



Solution de nos mots croisés faciles du N° 11 de novembre 1982

1	P	A	R	E	S	S	E	U	S	E
2	A	M	E	R	L	O	Q	U	E	S
3	T	E	S	T		L	U		U	S
4	E	R	I	E		A	I	O	L	I
5	R	I	E		E	N	T	R	E	E
6	N	C		O	L	G	A		S	U
7	I	A		G	L	E	B	E		
8	T	I	T	R	E		L	U	N	E
9	E	N	T	E		L	E	R	O	T
10	S	S		S	E	N	S	E	E	

N. B. — 6 horizontal (1) = Noël Coward.

Solution de nos mots croisés difficiles du N° 11 de novembre 1982

1	A	N	T	E	D	I	L	U	V	I	E	N
2	R	E	A	L	I	S	A	T	I	O	N	
3	C	R	U	S	T	A	C	E	S		U	S
4	H	O		E		B		S	I	G	M	A
5	E	N	O	N	C	E	S		T	A	E	L
6	V		U	E	D	L		V	E	R	R	A
7	E	M	E	U		L	I	A		N	E	C
8	Q	U	A	R	T	E	S		D	I	R	E
9	U	N	I		R			S	E	R	A	S
10	E	I		M	A	N	I	O	C			
11	S	C	H	O	P	E	N	H	A	U	E	R
12		H	O	T	U	S		O	N	D	E	E

**Un bon tuyau –
misez sur
RAIFFEISEN**

**RAIFFEISEN –
la banque
de votre
choix.**

